

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du mardi 23 janvier page 13](#)

Annnonce de l'Assemblée Générale 2023

MAGNAC-SUR-TOUVRE

Assemblée générale de « La Truite saumonée ». L'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques de Magnac-sur-Touvre, « La Truite saumonée », convoque ses membres actifs (titulaires d'une carte de pêche annuelle de « La Truite saumonée » 2023 ou 2024) à son assemblée générale ordinaire annuelle le vendredi 9 février à 20h30 dans la salle Marcel-Pagnol, rue Pierre de-Coubertin à Magnac-sur-Touvre. Après avoir proposé aux membres actifs présents l'approbation des nouveaux statuts des AAPPMA, elle présentera ses bilans moral et financier de l'année 2023 ainsi que ses réalisations et projets avant de donner la parole au public. Un pot de l'amitié clôturera la soirée.

C.L.